

GABARIT DE DÉPÔT DE PROJET

Appel à projets PUDS de novembre 2023 sur le développement des connaissances et des expertises, de la promotion de la santé et la prévention des dépendances jusqu'aux services spécialisés en matière de consommation de substances psychoactives (SPA)

Ce formulaire de dépôt de projet est à remplir et à transmettre à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), accompagné du Budget total du tableur Excel, à l'adresse courriel pierre-yves.tremblay@inspq.qc.ca, **au plus tard le 11 décembre 2023 à 23 h 59**.

Instructions :

1. Prendre connaissance du document **Lignes directrices pour le dépôt de projets**;
2. Parcourir les différentes sections du présent formulaire avant de le remplir.

Pour des renseignements complémentaires, prière de communiquer avec l'INSPQ.

1. Titre et durée du projet : Les projets pourront, sous toutes réserves, débuter au plus tôt le 1^{er} avril 2023 et se terminer au plus tard le 31 mars 2028.

Titre du projet :

Durée du projet :

Début (mois et année) :

Fin (mois et année) :

2. Porteur ou porteuse du projet : Fournir les coordonnées de la personne responsable du projet, indiquer le rôle qu'elle y occupe et toute autre information pertinente.

Nom :

Titre à l'INSPQ :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Rôle :

Autre information pertinente :

3. Équipe projet : Identifier les membres de l'équipe qui détiendront un rôle clé dans le développement ou dans l'actualisation du projet (expert·e d'un domaine particulier, personne détenant un savoir expérimentiel, consultant·e, etc.). *Ne pas inclure ici l'ensemble des personnes qui feront partie du personnel à embaucher pour assurer le fonctionnement du projet.*

Personne 1 (nom, prénom, rôle, titre et organisme d'affiliation) :

Personne 2 (nom, prénom, rôle, titre et organisme d'affiliation) :

Personne 3 (nom, prénom, rôle, titre et organisme d'affiliation) :

4. Thématique de travail prioritaire de l'appel à projets à laquelle répondra le projet. Dans le cadre de l'appel à projets PUDS 2023-2028 en cours, des thématiques de travail prioritaires ont été identifiées pour le développement des connaissances et des expertises, de la promotion de la santé et la prévention des dépendances jusqu'aux services spécialisés en matière de consommation de SPA. Le projet devra s'inscrire dans le champ de l'une ou l'autre d'entre elles. Copier-coller celle retenue à partir de la **rubrique A des Lignes directrices pour le dépôt de projets.**

Thématique de travail prioritaire visée (inscrire ici) :

5. Résumé du projet (350 mots maximum) : Décrire les objectifs du projet, le ou les groupes de population visés (se référer à la **rubrique C des Lignes directrices pour le dépôt de projets**), les activités et le ou les livrables qui seront produits.

6. Contexte, problématique, continuité et originalité (500 mots maximum) : Situer le contexte et la problématique de travail choisie, et fournir les données et constats scientifiques qui montrent les lacunes dans les connaissances et les services existants de manière à justifier ce choix. Indiquer en termes brefs et précis en quoi le projet s'inscrira dans des initiatives en cours (continuité) ou représentera une nouvelle approche au regard des thématiques de travail prioritaires de la **rubrique A des Lignes directrices pour le dépôt de projets** (originalité).

7. Objectif(s) du projet : Décrire les objectifs et sous-objectifs du projet. Un projet peut comporter plus d'un objectif général et plusieurs sous-objectifs.

8. Activités qui permettront d'atteindre les objectifs du projet : Indiquer ici les principales activités prévues à l'échéancier qui permettront de répondre aux objectifs et sous-objectifs du projet, en explicitant pour chacune la méthodologie retenue (population, échantillon et recrutement; instruments/outils de collecte ou de mesure; analyses) ou les moyens utilisés. Inscire ces activités dans le plan de travail de la section 10, plus bas.

9. Résultats escomptés des activités proposées : Donner les résultats escomptés des activités (changements d'état mesurables et descriptibles) en fonction des objectifs à atteindre. Inscire les résultats dans le plan de travail de la section 10 ci-après.

10. Plan de travail : Dans le tableau qui suit, indiquer, pour chaque activité mentionnée à la section 8, les résultats escomptés fournis à la section 9 (avec leurs indicateurs de mesure, s'il y a lieu) et l'échéancier prévu.

Activité	Résultat escompté (et indicateur, s'il y a lieu)	Date de production prévue (mois et année)

11. Livrables et échéancier : Décrire tout livrable du projet (résultat tangible d'une production tangible, mesurable et spécifique) et la date de production prévue. Exemple de livrable : guide d'implantation, rapport préliminaire, rapport de recherche, rapport d'étude de faisabilité, programme de formation, outil de sensibilisation ou d'information, application mobile ou site Web, etc.

Livrable	Date de production prévue

12. Partenariats : Préciser les partenaires (autres que les membres de l'équipe projet) qui appuient le projet ou s'y joindront ultérieurement, et en indiquer le rôle, dont celui d'accomplir certaines activités du projet, de faire partie d'un comité consultatif ou réviseur, d'apporter une contribution financière, etc. Il peut s'agir d'organismes communautaires, d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux ou de leurs partenaires, etc.

Nom du ou de la partenaire	Rôle(s)

13. Analyse différenciée selon les sexes (ADS) : Expliquer comment l'analyse différenciée selon le sexe ou le genre (ADS—ADS+) sera prise en compte. De quelle façon la mise en œuvre sera-t-elle adaptée aux besoins spécifiques des femmes et des hommes ? Comment les résultats seront-ils mesurés ? (Se référer à la **rubrique E du document Lignes directrices pour le dépôt de projets.**)

14. Application et diffusion des connaissances : Expliquer brièvement les connaissances qui seront générées par le projet, comment elles seront diffusées, pourront aider les groupes de population visés et améliorer l'expertise clinique et de santé publique des professionnels œuvrant auprès de ces groupes. (Se référer à la **rubrique F du document Lignes directrices pour le dépôt de projets**).

15. Éthique¹ : Expliquer brièvement les implications éthiques du projet et comment elles seront prises en compte. (Se référer à la **rubrique G du document Lignes directrices pour le dépôt de projets**.)

16. Budget total, par poste budgétaire et par année : Remplir le tableau Excel **Budget total** fourni avec ce document. Pour connaître les dépenses admissibles de chaque poste budgétaire, se référer à l'**Annexe 1 des Lignes directrices pour le dépôt de projets** ou à l'onglet « **Dépenses admissibles** » du **Budget total du tableur Excel**.

Remplir le **Budget total du tableur Excel** et le joindre à ce document.

¹ Uniquement pour les projets de recherche ou pour les volets du projet à l'intérieur desquels une démarche de recherche est entreprise.

17. Détail du budget par poste budgétaire : Pour chacun des postes budgétaires et pour chaque année, indiquer à quoi servira la somme inscrite dans le **Budget total du tableau Excel**. Inscire, par exemple, les éléments qui ont mené au montant total de chaque année.

SALAIRE DU PERSONNEL

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

SALAIRE DU PERSONNEL CONTRACTUEL

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

DÉPLACEMENTS ET HÉBERGEMENT

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

MATÉRIEL ET FOURNITURES

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

ÉQUIPEMENTS

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

LOYER ET SERVICES PUBLICS

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

ÉVALUATION

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

AUTRES COÛTS

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

FRAIS INDIRECTS DE RECHERCHE (FIR) (Ne concerne que les projets ou les volets de projet reliés à la recherche.) Préciser à quelles dépenses ces frais sont appliqués. Comme ils ne visent pas toutes les dépenses, bien vouloir se référer à l'**Annexe 1 du document Lignes directrices pour le dépôt de projets** pour les explications, ou à l'onglet **Dépenses admissibles du Budget total du tableur Excel**).

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

AUTRES SOURCES (contributions en espèces ou en nature, si applicable)

2023-2024 (somme de \$)

2024-2025 (somme de \$)

2025-2026 (somme de \$)

2026-2027 (somme de \$)

2027-2028 (somme de \$)

18. Sites géographiques et milieux : Dire en quels emplacements et milieux le projet sera mis en œuvre et indiquer sa portée (nationale, provinciale ou communautaire).

Emplacement géographique ou milieu	Portée : nationale, provinciale ou communautaire